

AVIS D'ENQUETE

Syndicat d'améliorations foncières de Chatalet - Champafion

Territoire de la commune de Bourg-en-Lavaux

* * * * *

Conformément à la loi sur les améliorations foncières du 29 novembre 1961, à l'article 97 de la loi fédérale sur l'agriculture du 29 avril 1998 et aux dispositions légales en vigueur, une enquête publique est ouverte sur les objets suivants :

- plans des ouvrages exécutés
- adaptation des limites et des droits suite à l'exécution des travaux collectifs et privés

Le dossier est déposé au Greffe municipal de la Commune de Bourg-en-Lavaux du lundi 20 novembre 2017 au mardi 19 décembre 2017 où les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Les réclamations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées dans ce délai par lettre recommandée à la Commission de classification, pour adresse le greffe municipal de la Commune de Bourg-en-Lavaux.

Une délégation de la Commission de classification, accompagnée de son secrétaire M. Joseph Frund, ingénieur géomètre, sera à disposition pour donner des renseignements à la grande salle d'Epesses le jeudi 7 décembre 2017 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30.

Assemblée générale : jeudi 7 décembre 2017 à 16h00 à la grande salle d'Epesses.

Le Comité de direction